



HAL
open science

Père Jean de Puybaudet, mettre debout le Réunionnais

Stéphane Nicaise

► **To cite this version:**

Stéphane Nicaise. Père Jean de Puybaudet, mettre debout le Réunionnais. *Revue historique des Mascareignes*, 2002, Les années soixantes dans le Sud-Ouest de l'océan Indien : La Réunion, Madagascar, Maurice, Mayotte, 04, pp.213-223. hal-03454060

HAL Id: hal-03454060

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03454060>

Submitted on 29 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Père Jean de Puybaudet, mettre debout le Réunionnais

Stéphane Nicaise
La Réunion

De Madagascar à La Réunion

Pour comprendre le rôle du père Jean de Puybaudet, missionnaire jésuite, décédé en novembre 1996, il nous faut établir quelques éléments de sa biographie. Né en 1917 à Tours, après une scolarité dans différents collèges jésuites, il entre en 1935 au noviciat de la Compagnie de Jésus. Il suit la formation au sacerdoce, et il est ordonné prêtre en 1948. C'est à cette période que son attirance pour les questions sociales se précise. Il participe pendant un an aux travaux du groupe jésuite de l'Action Populaire, à Vanves dans la banlieue parisienne. Il y fait une spécialisation en matière sociale, et suit des cours de Sciences-Politiques.

Le 20 septembre 1951, le père de Puybaudet arrive à Madagascar. Un an et demi plus tard, après l'apprentissage de la langue malgache et un poste en brousse, il est chargé, en mai 1953, des questions sociales du Vicariat de Tananarive. Au bout de six mois, cette responsabilité s'étend à toute l'île. Madagascar est encore pour quelques années colonie française, et beaucoup de Réunionnais y sont installés. L'un d'eux va devenir un fidèle collaborateur du père de Puybaudet. Il nous décrit son action et le contexte sociale et politique de l'époque: « *Quand le Père s'occupait des œuvres sociales à Madagascar, il avait à se déplacer sur toutes les provinces, et il s'est occupé surtout à responsabiliser les Malgaches. La vérité c'est que le Malgache était exploité, et qu'il fallait qu'il s'organise pour faire valoir ses droits. Pour cela, le Père s'est beaucoup appuyé sur la constitution de syndicats. Il y avait déjà un syndicat à Tananarive, et c'est ce syndicat qu'il est venu présenter à Tamatave. Il est venu faire quelques réunions, à l'école des frères de Tamatave, pour nous expliquer tout ce qu'on pouvait faire avec un syndicat, quelle était la représentativité qu'on pouvait avoir, etc., à condition qu'on ait le courage de nos opinions...*

Il faut considérer que Madagascar avait 50 ans d'avance sur La Réunion où il n'y avait pas de syndicat à l'époque. Ainsi à Madagascar, on avait un code du travail qui n'existait pas à La Réunion. Donc c'est l'application de ces lois qui exis-

taient à Madagascar qu'il fallait faire comprendre aux gens. A l'époque, Madagascar était donc beaucoup plus intéressant, c'était un pays immense, il y avait des tas de choses à faire. Les grandes écoles étaient à Madagascar, les hôpitaux aussi. Tout était à Madagascar à cette époque, et on disait que Tananarive était un petit Paris !

Il y avait donc le syndicat C.F.T.C qui existait déjà à Tananarive, et le Père a essayé de l'étendre pour faire évoluer les provinces. Et tant que les Français ont été là, tant qu'il n'y a pas eu l'indépendance, l'action du Père a été bien perçue. La France l'acceptait car le syndicat C.F.T.C, un syndicat chrétien, ne faisait pas peur aux autorités. Mais c'est après l'indépendance que la situation du Père est devenue plus difficile. Dans le gouvernement du Président Tsiranana, les gens qui étaient autour de lui, et en particulier son ministre de l'intérieur, ce sont eux qui ont eu peur de l'évolution qui était en train de se faire chez les Malgaches animés par le Père et d'autres. Ils ont pris ombrage de cette présence de curés qui s'occupaient d'œuvres sociales, et ils ont essayé de les neutraliser. Pourtant le Père n'était pas révolutionnaire. Il enseignait la formation humaine et sociale, il essayait de mettre les gens dans le coup, et de faire qu'il y ait des leaders Malgaches. C'est sans doute cela qu'ils craignaient. » Aussi, et malgré les promesses du Président Tsiranana de ne pas l'expulser, le Père est contraint de quitter précipitamment la Grande Ile en janvier 1962.

Cette période malgache, à peine plus de dix ans, est importante pour comprendre la continuité du travail accompli par le père de Puybaudet. A La Réunion comme à Madagascar, celui-ci découvre que la majorité de la population est dans une situation de grande précarité. Les disparités sociales sont énormes. La capacité d'action du père de Puybaudet s'exprimera en direction des deux extrêmes de la société. Son témoignage vaut donc comme tentative d'établir un lien entre toutes les composantes sociales, les réunissant dans une unique vision de l'homme et de l'organisation de la société.

Son témoignage est également intéressant pour relever l'influence du contexte politique sur tout effort de valorisation de la personne humaine. Car à Madagascar comme à La Réunion, les positions prises à l'égard du père de Puybaudet sont très tributaires de l'affrontement avec le communisme. L'administration française à Madagascar ne pouvait que soutenir un développement du syndicat CFTC qui barrait ainsi la route à un autre syndicat embryonnaire, la CGT, soupçonné par les autorités de vouloir mettre le désordre. La même stratégie rend compte de l'a priori favorable dont le père de Puybaudet a pu jouir à La Réunion de la part du gouvernement français. Il était la preuve vivante que l'on peut s'occuper des gens sans les politiser, sous-entendu sans en faire des révolutionnaires. C'est ce que nous exprime un témoin de l'époque : « *A mon avis c'était une aubaine, parce que l'administration avait jusqu'à présent comme interlocuteurs revendicateurs les communistes. Il n'y avait rien d'autre. L'arrivée du Père donnait un assouplissement. On avait quelqu'un qui allait faire un travail de développement social mais qui n'était pas politique. On s'occupe des gens, on les rend plus participants, plus responsables, mais on ne développe pas une idéologie.* » Si le gouvernement français pouvait y trouver son compte, il est paradoxal de constater que c'est la bourgeoisie locale qui a d'abord soupçonné le père de Puybaudet d'être un agitateur à la solde des communistes. Son expulsion de Madagascar a été en effet interprétée dans ce sens : « *Le Père, qui arrivait avec la réputation d'un dangereux agitateur, qu'il*

avait fallu expulser de Madagascar, était tenu pour un presque communiste. Il faut dire qu'à cette époque, le parti communiste revendiquait l'indépendance de La Réunion, la guerre froide battait son plein dans le monde, et, pour des gens peu exercés à agiter des idées abstraites, tout ce qui risquait de modifier l'ordre établi et d'introduire des comportements et des valeurs nouveaux, était éminemment suspect et presque invariablement attribué aux communistes. L'attribution de l'étiquette communiste valait à celui qui la portait d'être ostracisé par tout ce qui comptait dans la société créole. C'était l'époque où le préfet avait le pouvoir d'expulser de La Réunion toute personne qui était censée mettre en danger l'ordre établi. » Pas facile, dans ces conditions, d'initier tout un travail d'analyse de la société réunionnaise, et de faire déboucher cette réflexion sur des actions concrètes. C'est pourtant à cette tâche que le père de Puybaudet va s'employer en sollicitant le plus grand nombre de personnes. Et malgré la prévention dont il a fait l'objet, une collaboration forte va s'établir avec les milieux qui avaient le plus de raisons de se méfier de lui.

De l'action sociale au sein de l'Église à une action dans la société

Par une circulaire du 1^{er} juin 1962, envoyée de Tananarive d'où il s'apprête à partir en Europe, l'Evêque de La Réunion, Monseigneur Guibert, publie le calendrier d'un cycle de quinze prédications sur la doctrine sociale chrétienne préparées par le père de Puybaudet : « *Dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le même sujet sera traité au prône des messes* », du dimanche 8 juillet au dimanche 18 novembre. Monseigneur Guibert ajoute : « *Ce peut être pour nous l'occasion d'approfondir nos connaissances dans le domaine de la doctrine sociale de l'Église, mais ce sera un enrichissement pour tous nos fidèles que de leur donner cet enseignement bien mis à leur portée... Plusieurs confrères ont déjà demandé au père de Puybaudet de passer dans leurs paroisses pour y faire des exposés d'ordre social. J'en suis heureux et souhaite que le Père puisse passer dans tout le diocèse* ». Dans le même temps, chaque paroisse était invitée à constituer un secrétariat social dont le but était de situer aussi clairement que possible les problèmes sociaux, et de détecter les obstacles éventuels à l'épanouissement de l'homme.

Le résultat n'a sans doute pas été à la hauteur des espérances. En février 1964, lorsque le père de Puybaudet rédige pour l'Evêque un rapport de sa première année d'activité à La Réunion, son jugement est sévère : « *Ils (canevas de quinze sermons) n'ont déclenché, à ma connaissance aucun désir d'en savoir plus et d'agir... La collaboration avec les prêtres est quasi nulle ; même dans les paroisses où existe un secrétariat social, le prêtre ne s'y intéresse pratiquement pas, sauf en deux endroits...* ». Le rapport se termine sur quelques projets : « *Une des activités les plus urgentes me semble être l'éducation de base, c'est-à-dire la transformation de la mentalité du peuple pour le rendre plus clairvoyant sur ses responsabilités humaines, politiques, économiques ; et c'est ce que pourraient faire les secrétariats sociaux...* »

Le maigre résultat de la première prise de contact avec les paroisses a cependant permis de poser les bases de deux actions complémentaires : analyse précise de la situation sociale, d'une part, travail d'animation sur le terrain pour sensibiliser et former la population à ses responsabilités, d'autre part.

Si le projet de créer dans chaque paroisse un secrétariat social n'a pu aboutir, les deux qui se sont véritablement mis en place, à Saint-Pierre et à Saint-Denis, vont être la base d'un long et fructueux travail de réflexion validé par plusieurs publications : en 1963, *Problèmes sociaux de la Réunion* ; en 1966, *Développement de La Réunion et mentalité des personnes* ; en 1967, *Problèmes politiques réunionnais*. Une première remarque s'impose : cette productivité, fruit d'enquêtes, de démarches nombreuses pour solliciter l'avis de personnes situées à des places très différentes dans la société, d'un dépouillement d'informations très disparates et dispersées, donne toute la valeur de l'entreprise. Or les moyens de la mettre en œuvre sont essentiellement le militantisme et l'engagement personnel d'un certain nombre de personnes, pas toutes catholiques et pratiquantes d'ailleurs. Il fallait sans doute une personnalité assez exceptionnelle pour rassembler et mettre au travail toutes ces personnes. A priori, nous ne trouvons pas dans la société réunionnaise de l'époque une autre entreprise de la même envergure.

Dans un interview, Polycarpe K'Bidy, qui a rejoint l'A.R.E.P. en 1963, rappelle le rôle joué par le secrétariat social de Saint-Pierre : « *Il existait à Saint-Pierre, au début des années 60, un secrétariat social rattaché à l'évêché. Parmi ses membres figurait le père de Puybaudet ainsi que des personnalités telles que le docteur Michel André, son épouse Jeanne, Charles Isautier, le commandant Guy Rivière, le directeur de l'usine de Quartier Français Guy Douyère et le comptable de l'usine du Gol Charles Malet. Cet organisme d'inspiration catholique a réalisé et publié en 1963 une enquête intitulée "Problèmes sociaux de La Réunion".... Ce sont des membres de ce Secrétariat social, estimant que l'analyse devait être suivie d'actions, qui ont créé en 1962 l'A.R.E.P.* »^[1].

Il y a donc eu dès le départ deux activités complémentaires : le travail de connaissance et d'analyse de la situation sociale, et la création d'une association pour rejoindre sur le terrain la population à responsabiliser. L'Association Réunionnaise d'Education Populaire, dont c'est le 40^e anniversaire, a vu le jour avec les personnes qui ont accepté d'adopter la démarche du père de Puybaudet et de faire équipe ensemble. La lettre envoyée au Préfet, pour la reconnaissance de l'association indique que « *l'objet de cette association est de poursuivre une action d'ordre éducatif, en particulier dans les domaines : économique, social, civique et culturel. Le siège social de l'association est situé à Saint-Pierre.* ». La charte de l'A.R.E.P. précise que l'association « *est née en 1962 de quelques constatations et convictions communes. Constatations : ses animateurs constatent d'une part la pauvreté et même la misère de beaucoup de Réunionnais, spécialement en milieu agricole, d'autre part, l'impossibilité dans laquelle ils se trouvent d'améliorer leur sort matériel et humain par suite de leur ignorance et du climat d'irresponsabilité dans lequel ils vivent (assistance, politisation, restes de colonialisme...).* Ils en sont devenus passifs, et leur passivité dégénère en résignation désespérée ou en colère. Convictions : ceux qui œuvrent au sein de l'A.R.E.P. ont des convictions communes dont ils font la base même de leur action. Ils croient que tous les hommes, sans exception, ont une VALEUR et sont capables d'un PROGRES dont ils seraient les propres artisans. Ils croient au pouvoir d'auto transformation de tout homme. D'où l'action d'Education Populaire qu'ils veulent promouvoir et qui consiste à révéler aux hommes leur propre valeur pour qu'ils deviennent vraiment les artisans de leur propre destin... ».

[1] *Le Quotidien*, édition du 23 septembre 1996, pp. 12-13.

Dans ce dispositif qui se met ainsi en place au cours de l'année 1962, le Secrétariat Social et l'A.R.E.P., il semble que deux terrains d'actions se sont imposés pour déterminer une stratégie : celui de la démographie, et celui de la démocratie. Parler en terme de stratégie, c'est recourir à l'image d'une bataille à mener dont on conditionne la victoire à la prise de bastions qui verrouillent le théâtre des opérations. Ces bastions sont ici au nombre de deux : la croissance démographique et les rouages démocratiques. Menées conjointement, l'analyse de société et la formation à la responsabilité personnelle et collective vont rapidement valider le caractère déterminant de l'évolution démographique et des procédures démocratiques pour le développement de la société réunionnaise.

C'est ainsi que le premier projet engagé par les bénévoles de l'A.R.E.P. est de participer à la mise en place d'actions destinées à éduquer les familles à une maîtrise de la fécondité. Cependant, pas à n'importe quel prix. En effet, au moment où les responsables de l'époque ont décidé le recours au planning familial, il était question de promouvoir la contraception, voire même les interruptions de grossesses, et cela bien avant la métropole. L'Église s'est élevée contre ces méthodes qui étaient en contradiction avec son enseignement en matière de morale familiale, et au cours des années soixante, le père de Puybaudet, et d'autres, ont consacré une grande part de leur activité à parcourir l'île, jusque dans les coins les plus reculés, pour expliquer aux paroissiens réunis par les curés ou par les propriétaires, les fondements de la méthode des températures, la discipline nécessaire pour espacer les naissances et limiter le nombre d'enfants par famille. Au côté du père de Puybaudet, parmi les tous premiers animateurs de l'A.R.E.P., nous trouvons en particulier le père René Payet.

En septembre 1963, l'A.R.E.P. a fait venir le docteur Rendu, spécialiste des méthodes naturelles. C'est par ce biais là que dès personnes peu instruites vont devenir des animatrices de l'Association, d'abord bénévoles, puis indemnisées à partir de 1967. Il n'est pas encore question de recruter des salariés. Une femme témoigne de son cheminement : *« Je suis entrée à L'A.R.E.P. parce qu'il y avait le docteur Rendu qui est venu à La Réunion pour parler de démographie. Il y a eu aussi le docteur André qui a fait des réunions, à la cure, pour parler de la régulation des naissances. C'est à partir de là, parce que nous aussi on voulait utiliser la méthode naturelle des températures pour pouvoir espacer les naissances, et donc on a été suivies par le docteur André, et quand lui il a vu qu'on était capable de comprendre, il nous a demandé de suivre quelques personnes dans notre secteur, que lui connaissait, et que nous devions de temps en temps aller voir pour savoir si elles y arrivaient. Nous avons fait ce suivi à titre bénévole jusqu'en 67. Car c'est en 67 que L'A.R.E.P. a obtenu une petite subvention pour indemniser les personnes qui travaillaient bénévolement. Nous avons commencé comme ça. »*

De cette action va découler une manière de faire. L'A.R.E.P. va se donner les moyens d'une prise de contact sur le terrain avec la population pour l'habituer à se réunir, à échanger, à se former, à chercher ensemble à améliorer les conditions de vie. La collaboration de tous les milieux a été essentielle. Ainsi, une femme du milieu indépendant décrit ce qu'elle a été amenée à faire : *« J'ai été recrutée par le Père pour animer certaines journées avec des femmes. Donc des sessions de deux jours, trois jours ou d'une semaine qui se passaient souvent au Brûlé. Il y avait une maison mise à notre*

disposition, je me rappelle plus très bien, et donc c'était soit des femmes de la campagne, soit des femmes de la ville, et par la suite je me suis occupée de l'éducation pour les femmes du Chaudron. Alors on se réunissait une fois par semaine, et on faisait la formation sur les rouages de la société, sur des choses comme ça. J'ai invité tel ou tel chef de service, alors les femmes étaient très contentes parce qu'enfin quelqu'un – un Monsieur « bien » quoi -, venait leur parler, leur expliquer des choses. Moi je pense que ça a dû les marquer, leur donner un peu plus confiance en elles. Et puis alors elles organisaient des sorties, en louant le bus, ainsi de suite. Vous voyez, une prise d'initiative. ».

Pendant que se met en place cette base solide sur laquelle l'A.R.E.P. va poursuivre son développement et diversifier d'année en année ses actions, un tout autre terrain occupe également le père de Puybaudet. Il correspond à la deuxième urgence prioritaire : assainir les fondements de la démocratie. Parmi ses nombreuses responsabilités, le père de Puybaudet est rédacteur du journal diocésain, Croix Sud. Cet organe de presse va devenir à partir de la campagne des élections municipales de 1965, le lieu d'une dénonciation sans concession des violences et des fraudes électorales afin de créer un mouvement d'opinion favorable au respect de la loi qui conditionne le respect des personnes, le sens de leur dignité et de leur responsabilité. L'éditorial du 21 février 1965, sous le titre, « Fraudons pour éliminer le communisme », est sans détour : «... *Ce qui élimine le communisme, c'est un niveau de vie suffisant, c'est la fraternité entre les hommes, c'est un christianisme vécu avec ses exigences de pauvreté personnelle et de solidarité. La proximité du communisme inspire parfois la crainte qui est le début de la sagesse et de l'évolution des mentalités. L'élimination factice de la représentation du marxisme mène par contre à un assoupissement et à une fausse tranquillité, et aussi à un statu quo favorable au mécontentement, et partant, au communisme qu'on voulait détruire. Non, ce n'est pas par la fraude qu'on évitera les doctrines subversives et qu'on épanouira les personnes humaines... ».*

Dès 1963, dans sa Lettre Pastorale, Monseigneur Georges Guibert dénonçait les moyens qui faussent les élections. Derrière ses déclarations, il n'est pas difficile de reconnaître la plume du père de Puybaudet : « *Mon absence au moment des élections dernières m'a empêché de vous rappeler la pensée de l'Église sur les devoirs des citoyens... Je tiens à vous rappeler avec grande fermeté : que la loi civile – sauf injustice évidente – oblige en conscience ; et c'est pourquoi doit être respectée par tout chrétien, quelle que soit sa fonction, la législation concernant les élections. Que la fin ne justifie pas les moyens ; ainsi n'est-il pas permis par la morale chrétienne de fausser les élections, même pour éviter que soit élu un candidat dont on peut penser qu'il abuserait de son autorité. Que c'est une faute grave d'acheter le vote d'un électeur ou de se laisser acheter par de l'argent, de l'alcool, des menaces ou des promesses. C'est en conscience, et donc devant Dieu, que chacun doit voter pour le candidat qu'il estime le plus apte à promouvoir le bien général, après s'être informé de son mieux, et compte tenu des circonstances. Le rappel de ces points fondamentaux exige quelques remarques complémentaires. Et l'on comprendra d'autant mieux l'importance des principes énoncés ci-dessus, qu'on saisira plus clairement les conséquences néfastes de leur non-application. N'est-ce pas un climat d'immoralité, de compromission, de pressions abusives et de silences complices dans tous les domaines, qui, peu à peu, s'instaure dans un pays démocratique lorsque la base même de la démocratie est faussée ?*

Comment convaincre de l'importance de l'honnêteté, du travail, de la franchise, un peuple et une jeunesse qui voient s'étaler au grand jour la corruption et la brutalité ? Comment les citoyens honnêtes ne seraient-ils pas tentés de se désintéresser de la chose publique, lorsqu'ils savent que leurs efforts, s'ils ne versent ni dans la démagogie, ni dans l'achat des consciences, seront stériles ? ».

Ne pouvaient être posés avec plus de clarté les maux responsables du « sous-développement » de La Réunion, de son « blocage ». Loin d'être une situation simplement conjoncturelle, il s'agit d'un état structurel de la société qui, sans véritable volonté politique – au sens le plus fort du terme –, est condamné à se détériorer encore davantage, et d'autant plus que la croissance démographique accentuera sa pression. La donne n'est donc pas simplement économique et sociale, et la limitation des naissances n'y changera rien à elle seule. D'autant que la perspective économique demeurera de toute façon sombre car l'accroissement naturel de la population, même mieux contrôlé, condamne l'île à un chômage structurel pour un pourcentage important des actifs. C'est ce dilemme que les travaux du Secrétariat Social vont exposer, publication après publication, dans l'espoir de susciter une réaction collective et politique à hauteur de l'enjeu qui est de mettre l'Homme Réunionnais debout. La force de cette entreprise privée, disposant de peu de moyens, est d'avoir mis en réseau des acteurs présents dans des secteurs très différents de la société, jusqu'à couvrir une grande partie du champ social. A l'heure de l'informatique « tous azimuts », il n'est pas sûr que nous serons en mesure de faire aussi bien. Car l'aspect technique ne se suffit pas à lui-même. C'est la place de l'homme dans ce dispositif qui est le facteur déterminant. L'engagement personnel, le militantisme ont été les principaux ingrédients de la réussite de l'entreprise. Quarante ans après, la lucidité exercée dans ces années soixante devrait nous servir de leçon. Bien des éléments du non-développement de l'homme réunionnais demeurent d'actualité. Et puisqu'il ne peut être question dans le cadre de cette communication de faire un parcours des documents produits par le Secrétariat Social, la mise en parallèle de deux textes sur la pauvreté à La Réunion, l'un écrit en 1963 et l'autre en 1986, les deux avec le concours du père de Puybaudet, manifeste mieux que tout discours le caractère récurrent des situations dénoncées. Nous pourrions y ajouter une autre publication des années quatre-vingt-dix qui viendrait appuyer le même constat.

« Problèmes Sociaux de La Réunion » 29-9-1963

Le texte que nous avons retenu est extrait du chapitre VII, le dernier du document. Il est donc utile, même rapidement, de donner un aperçu de tout ce qui précède. Dès l'avant-propos, le lecteur est prévenu que l'analyse présentée n'est pas un jugement. Elle s'autorise simplement à évaluer des situations sociales à la lumière de l'enseignement de l'Église sur la personne humaine et sa vie en société: « *Ce que nous voulons, c'est aider les hommes de bonne volonté, - et ils sont nombreux ici - à délimiter et voir clairement quelques situations sociales douloureuses et malsaines, inconciliables avec une conception chrétienne de la personne humaine et de la société, et un réel progrès de notre département... cette mentalité qui veut qu'on laisse aux pouvoirs publics le soin de tout penser et de tout réaliser n'est que trop répandue et fait de La Réunion, plus peut-être que son niveau de vie trop bas, un département arriéré* » (p. 2). La deuxième phrase invite clairement tout le monde à prendre ses responsabilités.

Suivent six chapitres sur l'homme et son milieu : démographie, activité humaine de l'enfant à l'adulte, niveau de vie, malnutrition en milieu scolaire et adulte, habitat, consommation d'alcool. Retenons du chapitre III sur le niveau de vie cette première conclusion : « *En dépit de l'aide apportée, tant par la générosité privée que par les pouvoirs publics (AMG, PMI, infrastructures sanitaire et sociale), le niveau de vie d'une part importante de la population de la Réunion, largement plus de la moitié, est donc extrêmement bas, l'élément le plus néfaste du tableau étant que des dizaines de milliers de familles très nombreuses vivent dans la promiscuité des taudis surpeuplés et misérables. Tant que les Créoles ne disposeront pas de meilleures conditions de vie, il serait vain d'en attendre des progrès d'ordre social, moral et intellectuel* » (p. 37).

Après ces différents constats assez peu encourageants sur l'avenir de La Réunion, le chapitre VII a d'abord l'effet d'un coup de grâce asséné en quatre temps. Sous le chapitre, « Mentalité », se succèdent en effet les sous-titres suivants : « Mentalité d'assistés, En face du travail, Fatalisme, Individualisme »... Annonceur, le chapitre VI sur la consommation d'alcool stigmatisait le mal : « Il est dilapidé annuellement autant d'argent pour consommer de l'alcool qu'il en faut pour importer le ravitaillement de La Réunion en riz, haricots, pois et lentilles pendant un an ; ou encore, il est dilapidé beaucoup plus d'argent dans l'alcool que celui qui sert à importer tous les matériaux de construction utilisés annuellement à La Réunion... L'alcoolisme à La Réunion bénéficie d'une véritable conspiration du silence. Si on considère que plus de la moitié de la population de La Réunion est constituée par des jeunes de moins de 18 ans, on n'a pas le droit de laisser ce potentiel humain d'avenir se dissoudre plus ou moins dans l'alcool » (p. 65).

Les extraits retenus sont donc à entendre comme un véritable cri d'alarme : [Mentalité d'assistés], « *On entend dire fréquemment que beaucoup de personnes ont une mentalité d'assistés. Elles font démarche sur démarche pour obtenir un secours exposant leur situation de famille, les malheurs qui les ont frappées, la misère dans laquelle elles vivent. Sans honte, elles demandent une aide non seulement aux organismes de bienfaisance mais à toute personne qu'elles espèrent assez généreuse pour leur donner un « ti quat'sous ». Tout ce qu'elles peuvent obtenir, spécialement des organismes administratifs, est, au reste, facilement considéré comme un dû, et n'entraîne donc ni gêne ni remerciement. Et cette habitude de quémander semble suffisamment ancrée chez certains pour diminuer en eux intérêt et goût au travail : pourquoi se donneraient-ils de la peine si d'autres acceptent de pourvoir à leurs besoins sans contrepartie de leur part ? Et s'ils n'en sont pas encore à cet extrême il ne leur vient pas à l'idée que leurs insuffisants revenus actuels pourraient être parfois complétés par un travail accru et un peu de débrouillardise. Ils donnent l'impression d'abandonner, au moins partiellement leur responsabilité vis-à-vis d'eux-mêmes et de s'en remettre volontiers à un Etat-Providence. Le ressort de la fierté et de la dignité humaine serait-il détendu, sinon brisé ?* » (p. 76) ; [En face du travail], « *A La Réunion, on trouve d'excellents travailleurs... Mais à côté de ceux-là, il en est d'autres qui manifestement n'aiment pas leur travail et sans doute tout travail. Leur conscience ne semble pas leur reprocher de gagner un salaire qui n'est pas mérité, et l'oisiveté ne paraît pas leur peser, pas plus d'ailleurs que le chômage professionnel. Ils n'ont pas la réaction habituelle de l'homme qui ne veut pas être à charge aux autres et trouve joie et fierté en*

un travail bien fait. L'inaction, des heures durant, leur paraît naturelle, et il faut un surveillant attentif ou la crainte de perdre sa place ou d'être mal noté par des chefs de service ou de chantier pour que le travail se fasse. Là encore, un ressort semble détendu ou brisé, car l'homme est ainsi fait qu'il trouve normalement goût au travail, du moment que celui-ci ne dépasse pas ses compétences et ses forces et qu'il est accompli dans un climat humain. Comment alors expliquer ce comportement aberrant ? » (p. 79); [Fatalisme], « Une partie du peuple réunionnais semble écrasée par son destin. « Misères » ils sont, « misères » pensent-ils, ils resteront et mourront... » (p. 80); [Individualisme], « Est-ce fatalisme, méfiance en l'honnêteté des voisins, misère qui replie sur soi ou tout autre manifestation de la mentalité paysanne que l'on retrouve à travers tous les pays du monde, le Réunionnais est encore souvent farouchement individualiste : peu d'association réunissent pour un motif culturel, sportif, économique, les habitants de l'Ile... la politisation est une des causes de l'individualisme de beau-coup... » (p. 81).

La dureté des propos est le résultat d'une grande lucidité. Comme devant une faillite imminente, ici sociale, le discours trop conciliant n'est pas de mise. Cependant, sans doute conscient de l'effet que de telles paroles pourront produire, les rédacteurs du document concluent sur un paragraphe plus modéré : « *En terminant l'exposé de ces quelques notations nous tenons à redire que nous n'avons pas voulu mettre en relief que le côté négatif de la mentalité d'une partie des habitants de La Réunion. Il se tromperait lourdement celui qui penserait que nous ne voyons pas à côté des déficits, les richesses de ce même peuple agile à comprendre et qu'un rien peut mener à la prise de conscience de sa valeur et au progrès, s'il trouve en lui-même, dans un premier temps, des hommes de bonne volonté pour l'initier à la vie moderne et lui rappeler sa valeur de personne humaine* » (p. 82).

Une question de fond semble s'être précisée et renforcée de page en page : sans occulter la responsabilité individuelle, quelle est la cause d'ordre structurel (politique, économique, sociale, culturelle...) qui désamorce en permanence toute « envie de s'en sortir », comme si cette tentative était immédiatement considérée perdue d'avance ? Trop seul, trop isolé, l'individu ne pourrait plus que faire le constat désabusé de son incapacité fondamentale à changer un tant soit peu ses conditions de vie et l'évolution de son existence.

Une grave question en débat

A partir de cette interrogation, nous pouvons considérer le chemin parcouru. Bientôt quarante ans que ces lignes ont été écrites. Bien d'autres l'ont été aussi par la suite. Le père de Puybaudet, fidèle à ses convictions et à sa manière de faire, a continué à collaborer à des travaux d'analyses de société. Parmi différents textes, nous citons un document du Secours Catholique, publié par la délégation de La Réunion en 1986, soit un peu plus de vingt ans après celui du Secrétariat social. Le père de Puybaudet était alors aumônier de ce mouvement caritatif de l'Église. L'intérêt de cette étude est qu'elle se situe presque à mi-chemin par rapport à nous. C'est pourquoi nous l'avons privilégiée par rapport à d'autres documents plus récents auxquels le père de Puybaudet a également apporté son concours et sa compétence.

En 1986, le Secours Catholique, au plan national, fête ses quarante ans. On comprend alors toute l'importance du thème de l'étude publiée ici par sa délégation régionale : « Des pauvres à l'île de La Réunion, pourquoi ? » La forme interrogative semble nous mettre en demeure de justifier qu'il puisse y avoir encore de la misère dans un département français d'outre mer, alors que les années quatre-vingt ont représenté une pénétration décisive de la société de consommation dans notre petit univers insulaire. Certes, le cadre a bien changé. L'île est pourvue de toutes les infrastructures d'une société moderne, à faire pâlir d'envie des départements métropolitains moins chanceux. Seulement voilà, cette vitrine cache mal l'errance sociale d'une proportion importante de la population. Un mal être sans doute beaucoup plus difficile à cerner que dans les années soixante car il ne s'affiche plus par des signes extérieurs : habitat insalubre, santé et hygiène défaillantes, etc.... Demeure cependant l'un des principaux facteurs de la grande précarité des années soixante, le chômage structurel. Aussi, ne nous étonnons pas d'entendre à nouveau, vingt ans après, des constats très similaires :

« Devant le nombre grandissant des laissés pour compte, les pouvoirs publics s'émeuvent. A défaut de travail à proposer, à défaut de rentabilité suffisante dans l'entreprise, agricole par exemple, il reste la possibilité d'aider financièrement, d'assister. Comment ne pas le faire ? Mais la course économique continue, s'accélère même avec la crise mondiale. Alors il faut assister toujours plus et toujours plus de monde. En 1985, plusieurs milliers de personnes étaient assistées, sans parler des aides à l'économie. Et l'assistance, pourtant nécessaire, devient un fléau : elle détend les énergies, étouffe les ambitions, abolit la confiance en soi, ne fait rien espérer de l'avenir sinon le maintien d'une aide qui permet de vivre ; il lui arrive même de favoriser l'inactivité en se présentant sous forme de mesures sociales inadaptées au pays. Qui ne connaît des personnes qui gagnent plus par les subventions qui leur sont allouées qu'elles gagneraient en travaillant, ou telles autres cessant de travailler dès qu'elles peuvent avoir droit à l'Assedic?.../... Jusqu'en 1950-1960, La Réunion connaît une vie rude, sans confort, laborieuse mais au rythme humain, centrée sur la famille et le quartier, à l'abri de propagandes idéologiques. Les idées, les convictions, la religion, les coutumes sont communes à tous et ne suscitent pas de remise en cause. Et puis survient une vie nouvelle, agitée, où il faut se battre pour conquérir sa place au soleil, où les gens s'opposent, souvent avec agressivité, à cause d'opinions et de convictions différentes, où les modes succèdent aux modes de plus en plus sensuelles, où l'institution familiale est contestée sinon bafouée : « le divorce n'est pas fait pour les chiens », où la famille nombreuse est déconsidérée : « Assez ! » proclamaient de vastes panneaux aux portes des villes, représentant une femme enceinte, accompagnée de ses enfants ; où la télévision manque de plus en plus au respect des convictions de ses « clients » qui sont aussi ses « payeurs » ; où l'éducation donnée par les parents à la génération précédente est ridiculisée et culpabilise les pères et mères actuels au point que ne sachant que faire, ils laissent faire, y compris « ordonner » la pilule à leur fille mineure... » (p. 10-11).

Comme l'indiquait l'avant-propos du document de 1963, l'évaluation du développement de La Réunion est à faire au regard d'une conception de la personne et de la société. Laquelle ? L'évolution globale de la société réunionnaise ne permet plus de parler aussi directement qu'en 1963 de la conception chrétienne. Il convient d'être plus respectueux des différents courants de pensée présents sur notre île. L'enjeu n'est-

il pas alors de définir un consensus social le plus large possible sur la conception partagée par le plus grand nombre ? Nous éviterions peut être de tomber dans les mêmes ornières, si bien stigmatisées par une personne interrogée sur La Réunion des années soixante : « *Je pense qu'à force de dire aux gens qu'on va leur donner, qu'on va leur donner, et puis qu'on ne leur donne rien en dehors de l'espoir de leur donner, moi je crois qu'on a mal traité (ou, maltraité ?) les gens... Je pense qu'on a mal traité (ou, maltraité ?) socialement le peuple de La Réunion, mais on a tous contribué à ça, y compris même les associations. Par exemple, quand on met en exergue le mouvement du planning familial à La Réunion, ça a été le plus efficace pratiquement dans le monde entier. La Réunion est citée en exemple, mais à quel prix...* ». Et la même informatrice d'ajouter : « *Peut être ce qui se faisait de cette manière là c'était la volonté d'union. Il ne faut pas quand même oublier qu'à La Réunion on a sauvé à mon avis quelque chose d'essentiel, c'est qu'on a conduit cette île à une sorte de métissage qui ne pouvait peut être pas se faire autrement que par ce passage là... Elle était métisse, mais elle arrivait à un niveau, je dirais d'adulte, où il n'aurait pas fallu grand chose pour faire basculer cette unité, ce métissage, en communautés séparées. A l'époque dans les années soixante-dix, avec cette explosion qu'on a connue dans le monde, moi je trouve que La Réunion, le peuple réunionnais a quand même réussi à faire quelque chose pendant ces 30 ans, ces 40 ans là, des années soixante à l'an 2000, quelque chose d'extraordinaire. Au lieu de se séparer en communautés, comme on aurait pu le voir, et comme on le voit partout.* ».